

Démarche : Taxi - convention 2025
Organisme : Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Pyrénées-Orientales

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Permettre aux entreprises de taxi de déposer en ligne leur adhésion à la convention 2025 ainsi que la totalité des pièces attendues

Identification

Votre n° assurance maladie

Référence qui nous permet de vous identifier lors de la facturation
Numéro composé de 9 caractères (66XXXXXXX)

Dans quel département est située votre entreprise ?

Indiquez le numéro du département

Raison sociale

Telle que précisé sur votre KBIS

Adresse

Votre convention 2025 - POUR INFORMATION

Convention-cadre nationale

Annexes à la convention cadre 2025

Liste de ces annexes :

Annexe tarifaire
Cahier des charges TPMR
Règlement intérieur de la CPL

Annexe tarifaire Pour information

Règlement intérieur de la CPL

Maillage territorial Pyrénées-Orientales POUR INFORMATION

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déposez la convention type à l'accord national datée et signée

Veuillez imprimer la convention ci-jointe

La page 1 est à compléter

La page 3 est à dater, signer + apposer votre cachet

Veuillez scanner la convention et la déposer ici

L'entreprise de taxi certifie sur l'honneur avoir pris connaissance de la convention-cadre et de la convention-type

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Fait à :

le :

Pièces nécessaires au conventionnement

Toutes les pièces ci-dessous listées sont attendues

– liste du ou des véhicules et du ou des conducteurs figurant au référentiel national des transporteurs (formulaire en annexe 1 de la convention-cadre); – copie de son inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés ou l'extrait modèle D1 ou K bis; – copie du permis de conduire; – relevé d'identité bancaire ou postal de l'exploitant de l'autorisation de stationnement; – copie de l'autorisation de stationnement du véhicule utilisé pour réaliser les transports dans le cadre de la présente convention; – copie du certificat d'immatriculation justifiant de la réalisation des contrôles techniques; – copie de la carte professionnelle du conducteur en cours de validité; – carnet métrologique mentionnant les visites périodiques du compteur horokilométrique; – attestation d'aptitude physique à la conduite en cours de validité; – justificatif d'assurance responsabilité civile professionnelle spécifique au transport de personnes à titre onéreux en cours de validité; – déclaration URSSAF d'embauche du ou des salariés; – attestation selon laquelle l'entreprise de taxi est à jour du règlement de ses cotisations sociales ou copie de l'échéancier mis en place avec l'URSSAF pour les entreprises en difficulté; – attestation de formation continue en cours de validité (pour les chauffeurs ayant plus de 5 ans d'expérience). Et pour toute ADS créée avant le 03/10/2014: – copie du document attestant de la date de création de l'ADS avant le 03/10/2014 (photocopie de la première ADS ou à défaut copie d'un extrait du registre ou de la dernière mutation, tel que prévu par l'article R. 3121-8 du code des transports); – copie de la carte professionnelle du conducteur et de la déclaration d'embauche ou du contrat de location- gérance ou du contrat de

Taxi - convention 2025

location simple (dans le cas d'un salarié d'une SCOP en vertu de l'article L. 3121-1-2 du code des transports).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Liste du ou des véhicules et du ou des conducteurs figurant au référentiel national des transporteurs

Le document est l'annexe 1 de la convention-cadre. Il s'agit de l'annexe 3 de la convention-type.

Le document est remplissable sur le Word mais doit être daté, signé et certifié du cachet de l'entreprise pour être valable.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie de son inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés ou l'extrait modèle D1 ou K bis

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Relevé d'identité bancaire ou postal de l'exploitant de l'autorisation de stationnement;

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif d'assurance responsabilité civile professionnelle spécifique au transport de personnes à titre onéreux en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation selon laquelle l'entreprise de taxi est à jour du règlement de ses cotisations sociales ou copie de l'échéancier mis en place avec l'URSSAF pour les entreprises en difficulté

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Cahier des charges PMR - A SIGNER

POUR LES ENTREPRISES CONCERNÉES

A nous retourner daté, signé + cachet de l'entreprise

Autres pièces justificatives

Déclaration URSSAF d'embauche du ou des salariés

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative

Copie du permis de conduire de CHACUN des conducteurs

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative

Taxi - convention 2025

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Copie de CHAQUE autorisation de stationnement des véhicules utilisés pour réaliser les transports dans le cadre de la présente convention

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Copie de CHAQUE certificat d'immatriculation justifiant de la réalisation des contrôles techniques

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Copie de la carte professionnelle de CHAQUE conducteur en cours de validité;

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Carnet métrologique DE CHAQUE VEHICULE mentionnant les visites périodiques du compteur horokilométrique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Attestation d'aptitude physique à la conduite DE CHAQUE CONDUCTEUR en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Attestation de formation continue en cours de validité (pour CHAQUE CHAUFFEUR) ayant plus de 5 ans d'expérience

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Cas des ADS antérieures au 03/10/24

Copie du document attestant de la date de création de l'ADS avant le 03/10/2014

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Copie de la carte professionnelle du conducteur et de la déclaration d'embauche

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative